

Formation à l'éducation au cinéma dans un contexte FLE à Brasília

Afin de veiller à entretenir localement l'intérêt des publics, et notamment des jeunes, pour la cinématographie dans toute sa diversité, la France, qui est la première alternative étrangère à l'industrie hollywoodienne au Brésil, a mis en place le dispositif *Éducation au cinéma*, qui, en donnant aux élèves un accès à l'expérience cinématographique, contribue à l'égalité des chances tout en favorisant le renouvellement des publics.

A l'initiative des services de coopération audiovisuelle et pour le français de l'Institut français du Brésil, et en partenariat avec le réseau brésilien des Alliances françaises, une formation est proposée dans plusieurs villes du Brésil, entre fin mai et début juin 2019, aux enseignants de français langue étrangère (FLE), pour leur permettre de s'approprier les outils du dispositif *Éducation au Cinéma*. Favoriser les liens entre la langue et les cultures francophones, par une pratique cinématographique devient ainsi un moyen de renforcer l'enseignement du français langue étrangère.

Dates et horaire : vendredi 7 et samedi 8 juin 2019, de 10h00 à 17h30

Lieu : Alliance française de Brasilia – SEPS 708/907

Vendredi 7 juin à 18h30 à l'Alliance Française de Brasilia : Allons tous au cinéma ! Projection d'un film qui sera choisi spécialement par le formateur.

Formateurs :

- EDUCATION AU CINEMA - M. Kevork ALECIAN, spécialiste du programme éducation au cinéma et chargé de mission cinéma audiovisuel à l'académie d'Orléans-Tours (France)
- FLE - Mme. Caroline BORGES, professeure de français au Secrétariat d'Éducation du District Fédéral (SEDF) et formatrice labéllisée TV5 Monde

Nombre de participants : 20 participants maximum (formation gratuite, dans la limite des places disponibles)

Objectifs :

Mobiliser les enseignants de français langue étrangère autour du dispositif *Éducation au cinéma* et les rendre autonomes et proactifs dans l'utilisation des outils du dispositif. Les accompagner dans l'organisation de séances cinématographiques dans puis dans l'exploitation pédagogique en classe, à la condition de respecter les règles suivantes :

- Les projections devront être publiques et non commerciales c'est-à-dire gratuites ou sans bénéfices, de type ciné-club, effectuées hors festival.
- Elles ont lieu dans des salles dédiées, de petite ou moyenne capacité, et équipées en matériel vidéo.
- Les films doivent être projetés dans leur intégralité, dans le respect des droits d'auteur.
- Les films ne peuvent pas être projetés pendant le cours, mais doivent faire l'objet d'une vraie séance de projection.
- Le travail pédagogique doit se faire en dehors des projections, en classe.

Matériel utilisé :

- Plateforme IFcinéma (<http://ifcinema.institutfrancais.com/fr/>)
- Fiches pédagogiques *Éducation au cinéma*

Déroulé de la formation à partir de la problématique suivante :

Comment mettre en place un projet favorisant la pratique de l'analyse filmique avec des élèves engagés dans un dispositif d'*Éducation au cinéma* et en classe de FLE ?

Dates et horaires	Contenu
Vendredi 7 juin	
Volet 1 – Education au cinéma 10h00 -13h00	Comprendre les enjeux d'un dispositif <i>Éducation au cinéma</i> : <ul style="list-style-type: none"> • Éducation au cinéma et éducation par le cinéma • Découvrir des œuvres cinématographiques, lire des images fixes ou animées : pour quoi faire ? • Des outils pour l'analyse filmique
Volet 2 – Education au cinéma 14h30 -17h30	Mener des activités d'analyse filmique en classe : <ul style="list-style-type: none"> • Des pistes pour une démarche • Mise en pratique autour de films du dispositif
Samedi 8 juin	
Volet 3 – Education au cinéma 10h00 -13h00	Construire un projet favorisant la rencontre avec des œuvres cinématographiques, la fréquentation de la salle de cinéma, l'acquisition de connaissances cinématographiques et la pratique de l'analyse filmique : <ul style="list-style-type: none"> • Suggestion de programmation des apprentissages s'appuyant sur le catalogue et les outils Institut français • Mise en réseau • Exemples de réalisations de projets d'animation
Volet 4 – FLE 14h30 -17h30	Consolidation du lien entre la formation <i>Éducation au cinéma</i> et la pédagogie du FLE pour l'exploitation en classe <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse pédagogique et langagière d'un document audiovisuel ▪ Proposition d'une séquence de classe(s)

Les candidats devront remplir les conditions suivantes :

- ▶ Etre professeur de français langue étrangère en activité dans l'enseignement primaire, secondaire ou auprès de jeunes adultes ;
- ▶ Avoir un niveau acquis de compétence linguistique minimum B2.

Les participants devront s'engager à assister à l'intégralité de la formation.

Les repas (sauf les 2 déjeuners offerts par l'ambassade), le transport et l'hébergement éventuels seront à la charge des participants ou de leur institution.

Une attestation de formation sera remise aux stagiaires ayant participé à la totalité de la formation.

Date limite d'inscriptions : le dimanche 26 mai 2019

Envoi des candidatures : marine.knoll@diplomatie.gouv.fr